MAIRIE DE_PANNESSIERES COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 24 mars 2016

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Pascal SIMONET, Francine JACQUET, Nicolas GARCIN.

Absents excusés: Christophe MARION.

A été élu secrétaire : Jean-Claude COMPAGNON.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 25 février est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

N° 5 / 2016 : Le maire présente rapidement les conclusions de l'étude du Plan de Prévention des Risques Naturels. Le conseil approuve unanimement le projet de PPRN.

N° 6 / 2016 : L'adhésion de la collectivité aux services du SIDEC permet de bénéficier de ses services pour l'entretien et la maintenance du système informatique ainsi que pour la gestion du logiciel « Magnus ». Le coût de ce service s'élève à 2410 € par an. Cette adhésion est tacitement renouvelable pendant 6 ans. Le Conseil approuve cette convention.

N° 7 / 2016 : Le maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder à l'amortissement de l'affaire d'enfouissement du réseau téléphonique de 2013 pour un montant de 3675 € au compte 20423 sur une durée de 15 ans Le Conseil décide de voter les crédits pour l'amortissement de ce compte de la façon suivante :

Compte 20423 : dépense 245€ Compte 4582 : titre 245 €

N° 8 / 2016: Approbation du budget primitif 2016

N° 9 / 2016 : Approbation du taux inchangé des taxes locales.

N° 10 / 2016: Approbation du compte de gestion 2015.

N° 11 / 2016: Approbation du compte administratif 20115.

N° 12 / 2016 : Approbation de l'affectation des résultats du budget 2015

N° 13 / 2016: Approbation du compte administratif du CCAS.

N° 14 / 2016: Approbation du compte de gestion du CCAS.

N° 15 / 2016: Approbation du budget primitif du CCAS.

N° 16 / 2016: Vote des subventions aux associations.

- Points à l'ordre du jour :

- Vote du compte administratif et du compte de gestion.

CA Fonctionnement

Dépenses réalisées 2015 : 185632.32 Recettes réalisées 2015 : 220708.82 Résultat Fonctionnement : + 35075.90

CA Investissement

Dépenses réalisées 2015 : 105180.19 Recettes réalisées 2015 : 80165.23 Résultat Investissement : - 25014.96

CA Total: + 10060.94

Dépenses reportées sur 2016 : 20237.49 déficit d'investissement

Recettes reportées sur 2016 : 35475.19 excédent de fonctionnement reporté.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2016.

Le maire présente au conseil municipal le budget primitif pour l'exercice 2016 équilibré de la façon suivante :

Fonctionnement dépenses : 338 829.52 €
Fonctionnement recettes : 338 829.52 €

Investissement dépenses : 212 262.01 € Investissement recettes : 212 262.01 €

Les graphiques en annexes permettent de saisir la répartition de ces sommes.

Le maire précise que la diminution des dotations de l'état d'une part et la hausse des frais de fonctionnement d'autre part entrainera à terme la nécessité d'une augmentation des taxes locales.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité

- Questions diverses :

- Sur la demande du Conseil, le SIDEC présente un devis concernant l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques chemin de Cluzon et passage des Magniens, voies qui doivent être remises en état au cours de l'année. La somme restant à la charge de la commune serait de 23000 euros, trop élevée au vu de l'état actuel des finances. Le projet est abandonné.
- L'achat du nouvel ordinateur est finalement entériné auprès de la société Pérono pour la somme de 1200 € HT.
- Dans une lettre en réponse aux interrogations du maire concernant l'état de la lagune d'assainissement, les services du SIAAL assurent qu'une enveloppe de crédits sera dédiée dans le budget d'ECLA à une étude portant à la fois sur la réfection de la station et sur l'écoulement des eaux de pluie dans le secteur nord du village.
- L'exposition photo du 8 mai est en phase de réalisation, grâce à la l'implication et au travail de quelques uns de nos concitoyens. Elle sera présentée dans les locaux de la mairie, là où sera servi le vin d'honneur préparé par les membres du conseil, à l'issue de la cérémonie commémorative de la fin de la deuxième guerre mondiale.
- Un membre de l'association « Vol libre », sans doute à la suite d'un malentendu, a coupé sans autorisation des arbres dans la forêt communale, sur le secteur de l'envol des parapentes. Un accord a été trouvé pour dédommager la commune du préjudice environnemental subi.
- Le dossier de demande de mise en accessibilité programmée de la salle du foyer (étalée sur 6 ans) a été refusé par les services de la préfecture. Un nouveau dossier a été présenté pour effectuer un minimum de travaux sur trois ans. La commune serait aidée par une subvention de la DETR.
 - Le syndicat des eaux SIE l'Heute la Roche a tenu son assemblée générale.

La commune y était représentée par Jean-Paul SUDAN. Les informations les plus importantes sont les suivantes :

- Le syndicat garde son statut et n'est pas touché par les mesures de la loi NOTRe parce qu'il étend ses services sur plus de trois communautés de communes.
 - Le fonctionnement reste affermé au groupe Suez Lyonnaise des Eaux.
 - Des études sont entreprises pour rechercher d'autres ressources en eau.
- Des travaux de rénovation des conduites principales sont entrepris, soutenus par des subventions conséquentes.
- La commande des Cartes Jeunes reste ouverte jusqu'à la fin du mois de mars. De nombreux rappels ont été effectués par le secrétariat.
- Sara GALLASSO a représenté la commune au conseil de l'école maternelle de Perrigny. Une information concernant les transports scolaires supprimés le midi circule sans que la mairie en soit officiellement informée ... Les parents devraient alors choisir soit de recueillir eux-mêmes leurs enfants, soit de payer la cantine et la garderie. Affaire à suivre.
 - Francine JACQUET a participé à trois réunions :
- L'Assemblée Générale de la Fanfare de Conliège. La présidente aimerait que Pannessières organise un concert au cours de l'année, concert dont la forme reste à définir, en lien avec une autre manifestation par exemple.
- La réunion de l'association de défense du Patrimoine qui tiendra son Assemblée Générale à Revigny le 25 avril prochain.
- La commission de l'Environnement d'ECLA. Les principaux axes de réflexion sont la lutte contre l'ambroisie, la réfection des berges de la Vallière à Montmorot, l'aménagement de la signalisation et le balisage des chemins de randonnée sur le territoire d'ECLA. Notons à ce propos qu'une meilleure communication entre les services techniques d'ECLA et la commune aurait permis de placer de façon plus judicieuse les panneaux, notamment dans le village.
- Gaël MONNERET était présent à la réunion de l'OPAH. La réhabilitation du parc locatif privé est à l'ordre du jour. Les communes seront sollicitées pour aider aux éventuels travaux et à l'accession à la propriété.
- Jean-Claude COMPAGNON a participé à une réunion portant sur l'établissement des impôts fonciers des bâtiments industriels.
- Les résultats de la CDCI parus dans les média locaux sont brièvement commentés. Les modifications importantes du périmètre d'ECLA qui auraient amené une profonde évolution de ses structures ne semblent plus d'actualité.

Après une sympathique invitation de Charles CHEVAILLER, la séance est levée à 23H30. La prochaine réunion aura lieu le jeudi 28 avril.

Le maire: M.Monnet.

Annexes : Graphiques représentant la répartition des sommes dans le budget 2016.











